

# CERTIFICATION DE GESTIONNAIRE DE MARQUES DE L'IPIC



Certified Canadian  
Trademark Administrator  
Gestionnaire de marques  
agr e canadien

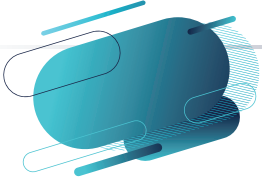
en ligne | en tout temps |   votre rythme

## OFFRE SP CIALE POUR LES MEMBRES DE CAP

Les membres de L'Association canadienne des parajuristes (CAP) b n ficient d'un rabais de 50% sur les frais de scolarit  lors de l'inscription au Programme de gestionnaire de marques de l'IPIC. Le rabais est d'une plus grande valeur pour l'individu membre des deux organisations.

### FRAIS DE SCOLARIT  \*

*Ce programme est offert en anglais.*

	CAP - rabais de 50 % (avec adh�sion � l'IPIC**)	CAP - rabais de 50 % (sans adh�sion � l'IPIC)
 Programme (4 cours)	899,50 \$	1499,50 \$
Cours 1	214,50 \$	374,50 \$
Cours 2	264,50 \$	439,50 \$
Cours 3	264,50 \$	439,50 \$
Cours 4	264,50 \$	439,50 \$

\*\*Frais de scolarit  (taxes en sus). \*\* Frais d'adh sion annuels pour les gestionnaires de marques : 157 \$ (taxes en sus).

Les  tudiants ayant compl t  les 4 cours et r ussis l'examen se voient accord s la d signation Gestionnaire de marques agr e canadien (GMAC) de l'IPIC.

## Programme de 4 cours en ligne et examen de qualification menant   la d signation de Gestionnaire de marques agr e canadien

### Fondements et cycle de vie d'une marque 1

Comprendre le cycle de vie d'une marque de commerce, la *Loi sur les marques de commerce* et le *R glement sur les marques de commerce*, et les Proc dures de correspondance avec l'Office de la propri t  intellectuelle du Canada.

Dans ce premier cours, obtenez les connaissances de base attendues d'un gestionnaire de marques travaillant dans le domaine du droit des marques de commerce au Canada.

### Recherche et d p t d'une demande d'enregistrement 2

Acqu rir les connaissances pratiques li es   la pr paration et au d p t d'une demande d'enregistrement de marque au Canada, y compris les frais gouvernementaux exig s et l'organisation des  ch ances.

En mettant en application les connaissances fondamentales acquises dans le cours 1, apprenez les  tapes   suivre pour le d p t d'une demande d'enregistrement de marque.

### Examen, enregistrement et renouvellement d'une marque 3

Acqu rir des connaissances pratiques sur la phase d'examen d'une demande, de son d p t jusqu'  son enregistrement et son renouvellement, y compris les pratiques exemplaires dans la gestion des  ch ances.

En misant sur les  l ments acquis dans le cours 2, apprenez   contribuer   la progression d'une demande jusqu'  son enregistrement et au maintien des droits lors du renouvellement.

### Opposition   une marque, article 45 et contrefa on 4

Comprendre les divers aspects administratifs des proc dures d'opposition   une marque, des proc dures pr vues   l'article 45 et de la contrefa on d'une marque.

Dans ce dernier cours, obtenez les connaissances requises pour  pauler l'agent ou l'avocat en marques de commerce dans l'administration des proc dures contentieuses.

Pour prendre avantage de cette offre, ou pour plus d'information, les membres de CAP sont invit s   communiquer avec Anne-Jos e Delcorde   [ajdelcorde@ipic.ca](mailto:ajdelcorde@ipic.ca).

[ipic.ca/gestionnairedemarques](http://ipic.ca/gestionnairedemarques)

# CERTIFICATION DE GESTIONNAIRE DE BREVETS DE L'IPIC



Certified Canadian  
Patent Administrator

Gestionnaire de brevets  
agréé canadien


en ligne | en tout temps | à votre rythme

## OFFRE SPÉCIALE POUR LES MEMBRES DE CAP

Les membres de L'Association canadienne des parajuristes (CAP) bénéficient d'un rabais de 50 % sur les frais de scolarité lors de l'inscription au Programme de gestionnaire de brevets de l'IPIC. Le rabais est d'une plus grande valeur pour l'individu membre des deux organisations.

### FRAIS DE SCOLARITÉ \*

*Ce programme est offert en anglais.*

	CAP - rabais de 50 % (avec adhésion à l'IPIC**)	CAP - rabais de 50 % (sans adhésion à l'IPIC)
 Programme (4 cours)	<b>899,50 \$</b>	<b>1499,50 \$</b>
Cours 1	214,50 \$	374,50 \$
Cours 2	264,50 \$	439,50 \$
Cours 3	264,50 \$	439,50 \$
Cours 4	264,50 \$	439,50 \$

\*\*Frais de scolarité (taxes en sus). \*\* Frais d'adhésion annuels pour les gestionnaires de marques : 157 \$ (taxes en sus).

Les étudiants ayant complété les 4 cours et réussi l'examen se voient accordés la désignation Gestionnaire de brevets agréé canadien (GBAC) de l'IPIC.

## Programme de 4 cours en ligne et examen de qualification menant à la désignation de Gestionnaire de brevets agréé canadien

### Fondements et cycle de vie d'un brevet

1

Comprendre les fondements et le cycle de vie d'un brevet, la *Loi sur les brevets*, les *Règles sur les brevets* et les Procédures de correspondance de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada.

Dans ce premier cours, obtenez les connaissances de base attendues d'un gestionnaire de brevets travaillant dans le domaine du droit et de la pratique en matière de brevets au Canada.

### Préparation et dépôt d'une demande de brevet

2

Acquérir les connaissances pratiques liées à la préparation et au dépôt d'une demande aux termes de la Convention de Paris, de l'entrée en phase nationale et divisionnaire, y compris le paiement des droits appropriés et le respect des échéances de production.

En mettant en application les connaissances fondamentales acquises dans le cours 1, apprenez les étapes à suivre pour le dépôt d'une demande de brevet.

### Examen et délivrance d'un brevet

3

Acquérir des connaissances pratiques sur la phase d'examen d'une demande de brevet au Canada et les exigences en matière de délivrance d'un brevet, y compris le paiement des droits appropriés et le respect des échéances de production.

En misant sur les éléments acquis dans le cours 2, apprenez à contribuer au respect des exigences en matière de traitement d'une demande jusqu'à la délivrance d'un brevet.

### Maintien en état, abandon et transfert d'un brevet

4

Acquérir des connaissances pratiques sur les importantes procédures liées au maintien en état d'un brevet, aux exigences en matière de frais de maintien en état d'un brevet, ainsi qu'aux rétablissements et aux transferts de la propriété d'un brevet.

Dans ce dernier cours, explorez les procédures de maintien en état d'une demande de brevet tout au long du processus de traitement et, suite à la délivrance du brevet, pendant le cycle de vie du brevet.

Pour prendre avantage de cette offre, ou pour plus d'information, les membres de CAP sont invités à communiquer avec Anne-Josée Delcorde à [ajdelcorde@ipic.ca](mailto:ajdelcorde@ipic.ca).

[ipic.ca/gestionnairedebrevets](http://ipic.ca/gestionnairedebrevets)